

Introduction de l'ouvrage "L'Avenir en vert"
d'Anne-Marie Sacquet, directrice générale du Comité 21
Editions Le Seuil
Mars 2007

Introduction

Comme la plupart des pays occidentaux, la France est confrontée à un tournant de son histoire. Après un siècle d'exploitation sans réserve des ressources, de consommation effrénée, de conquête des droits sociaux, les ennuis s'accumulent : déclin industriel, montée de la précarité et de l'exclusion, dérèglements climatiques, catastrophes sanitaires et industrielles, transmission aux générations futures d'un déficit public abyssal et d'un environnement dégradé ...

Dans le même temps, on dit les Français désenchantés et la démocratie en déshérence. On en appelle à la responsabilité des citoyens. Il faut préparer les esprits, rectifier les comportements, vaincre les peurs irrationnelles, s'adapter à la mondialisation... Les Français seraient frappés d'immobilisme.

Et si on y regardait de près ? Si on quittait les sphères médiatiques pour un aperçu de la réalité ? D'où la France puise-t-elle ces dérives ? Disposons-nous de capacités pour les rectifier ? Comment se répartissent les responsabilités dans les changements à entreprendre ? Où s'esquissent les réponses ?

Pour ancrer l'exercice dans le réel, nous avons choisi d'observer quatre domaines clés de la vie quotidienne des Français, où interagissent les comportements individuels, les politiques publiques et le marché : l'alimentation, les déchets ménagers, les énergies et les transports. Pour chacun de ces secteurs, nous avons analysé les impacts des politiques menées depuis l'après-guerre et les initiatives des différentes catégories d'acteurs pour répondre aux défis nouveaux posés à la France au regard de l'environnement, de la santé et de l'emploi.

- **Des choix hérités de l'après-guerre**

Si l'on examine ce qui structure le quotidien des Français, il est pour l'essentiel tracé par l'après-guerre. Dans une France dévastée et pressée de tourner la page des privations, l'Etat prend en main le destin du pays et relance la production dans les grands secteurs de l'économie. La nationalisation, impulsée par le Général de Gaulle, sera l'arme essentielle de la reconstruction, avec son corollaire : une centralisation maximale. L'Etat détient tous les pouvoirs d'intervention économique dans les secteurs clés : agriculture, construction, énergie ou transports.

Dans les secteurs de l'énergie et du transport aérien, des entreprises de toutes tailles sont absorbées pour créer EDF et GDF et Air France. Le secteur bancaire passe lui aussi sous la tutelle de l'Etat (Crédit Lyonnais, Société Générale, Comptoir national d'escompte de Paris, Banque nationale pour le commerce et l'industrie...)¹. Amorcée en 1938, la tutelle de la SNCF se renforce et c'est à Paris qu'on fixe les horaires des trains régionaux. Le réseau SNCF est totalement reconstruit en 1948, EDF aménage dès 1947 de nombreux barrages, dont celui de Tignes, qui entraîne l'évacuation de tous les villageois. En périphérie des villes, des cités dortoirs sont construites à la hâte pour loger la population.

Le productivisme devient la règle. En 1962 est créée la politique agricole commune (après la Communauté européenne du charbon et de l'acier en 1951 et le Marché Commun en 1957), avec ses taxes compensatoires et ses subventions, l'uniformisation des prix et les droits de douanes appliqués aux importations agricoles. La France en est la principale bénéficiaire. Edgar Pisani, ministre de l'agriculture de 1961 à 1966, rénove le modèle agricole et lance le

¹ Jacques Marseille, Nouvelle histoire de la France, Perrin, 1999

remembrement. On regroupe les exploitations trop petites pour les équiper de tracteurs et de machines agricoles. Rivières, haies et taillis qui délimitaient les exploitations sont détruites. L'industrie chimique fournit les produits phytosanitaires pour renforcer la productivité.

La France vit alors ses Trente Glorieuses, avec un rythme de croissance de plus de 5% par an. De nombreuses réformes sociales sont instaurées, dont la création de la sécurité sociale et celle des comités d'entreprise. Les prix à la consommation pour les produits courants sont bloqués. Le crédit se généralise, les Français s'équipent, les premières grandes surfaces apparaissent. Pompidou irrigue la France avec les premiers réseaux d'autoroutes. Les villes et leurs accès sont priés de s'adapter à l'automobile.

Cette politique s'avère à l'époque indispensable pour répondre aux besoins urgents d'équipement. Mais les réflexes centralisateurs s'installent, jusqu'à scléroser l'initiative économique. Des générations successives de dirigeants politiques, d'ingénieurs et d'agents administratifs sont forgées à la religion d'un Etat sacralisé, omniscient et omnipotent, qui détient les bonnes réponses et fournit les bonnes technologies. Consommez braves gens, l'Etat veille !

C'est ainsi qu'en 1974, lors du 1^{er} choc pétrolier, Valéry Giscard d'Estaing peut, sans la moindre concertation avec les territoires ou les populations, équiper massivement la France en centrales nucléaires. Ce choix ne sera remis en cause par aucun des gouvernements qui lui ont succédé. Il ne s'agit pas ici de dénoncer l'industrie nucléaire en tant que telle ; il est d'ailleurs difficile d'accorder du crédit à ceux qui prétendent que la France peut sortir du nucléaire. En revanche, on peut adopter un choix technique sans exclure tous les autres et surtout sans écarter les principaux concernés : les citoyens. Ceux-ci doivent disposer de droits à une information indépendante et à un arbitrage sur les conditions d'élaboration et d'exploitation de toute technologie qui impacte leur quotidien et l'avenir de leurs enfants.

- **Place à la diversité !**

C'est une des caractéristiques qui façonnent au fil des décennies l'organisation sociale et économique de la France. L'Etat, soutenu par les syndicats majoritaires, aime les monopoles et les stratégies monolithiques, facilement contrôlables et donnant à la France de grands fleurons de l'économie mondiale : l'énergie nucléaire qui désamorce toute initiative industrielle d'énergies renouvelables ; l'agriculture productiviste qui supprime toutes les formes d'agriculture familiale ou biologique ; la grande distribution qui sonne le glas du commerce de proximité. Ces systèmes s'exportent bien, mais détruisent au passage non seulement du lien social mais aussi des creusets d'emplois finement maillés dans les territoires. Les investissements publics dans la recherche ou dans le soutien aux filières se concentrent, au détriment de l'innovation, de l'adaptation aux enjeux nouveaux (changements climatiques, compétition avec les pays émergents) et de la diversification des industries et des services. La route en est un exemple frappant. Pendant que nos voisins européens modernisent les infrastructures ferroviaires ou fluviales pour limiter le tout camion, la France continue à investir massivement dans la route. En 2004, 64% des investissements publics en infrastructures de transport ont été affectés au réseau routier, 15% au réseau ferroviaire, 10% au transport au transport collectif urbain et 1% aux voies navigables)². La même année, la Suède a investi 51% de son budget « transport » dans le rail et 47% dans la route !³

Cette gestion monolithique de la France va bien au-delà des stratégies industrielles. On la retrouve dans l'univers social, où l'aveuglement et les lieux communs font des dégâts considérables. Le monde politique maintient des archétypes de la société française, dont le visage s'est pourtant profondément transformé et mériterait un diagnostic renouvelé. Les défis nouveaux auxquelles la population française est confrontée sont-ils identifiés et pris en charge ? Prenons l'exemple du cancer : aujourd'hui, un actif sur trois est concerné (traitement,

² L'environnement en France, IFEN, Edition 2006

³ ECORESP

rémission, guérison totale) ; or, les lobbies des banques et des assurances, malgré un engagement de longue date du Président de la République, excluent en toute impunité cette part grandissante de la population. Pour prendre l'exemple des personnes handicapées ou de la mixité urbaine, la faiblesse des amendes infligées aux employeurs ou aux élus n'appliquant pas la Loi est une insulte aux droits de l'Homme.

Quant à la lutte contre la précarité, la France ne se résume pas aux catégories des travailleurs et des assistés, et les sans-abri n'ont plus grand-chose à voir avec les clochards ; 18% des personnes qui appellent le 115 à Paris ont moins de 25 ans⁴. La France est le pays européen qui compte le plus grand nombre de travailleurs pauvres, ce qui n'empêche en rien le décolllement du haut de la pyramide des salaires dans les grandes entreprises ! Ces archétypes entretiennent un décalage croissant entre le discours ambiant sur la société française et la réalité vécue par les Français. Peut-être plus encore que la pauvreté, ce sont les inégalités et l'injustice qui provoquent le désespoir.

Dans le domaine de la création d'emplois, la sortie du conformisme économique et la diversité des modèles restent à conquérir. L'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) a popularisé le recours au micro-crédit dans un pays qui compte 5 millions d'exclus du système bancaire, donc dénués de tout espoir d'intégration. Le micro-crédit est non seulement un instrument de croissance économique, mais aussi un outil de cohésion sociale. Les clients de l'ADIE sont des chômeurs et des Rmistes (dont 25% ont fait des études supérieures et 50% souhaitent créer leur activité), issus des « quartiers » où vivent aujourd'hui 10 % de la population et la plus jeune de France⁵. Résultats : 35 000 micro-entreprises soutenues ; 31,5 millions de prêts en cours ; taux de remboursement de 94% ; pérennité de 64% des entreprises créées ; insertion définitive de 75% des bénéficiaires.

Nos systèmes de représentation sociale souffrent aussi d'archaïsme et fonctionnent sur des ententes bipolaires (Etat-marché, Etat-syndicats, marché-syndicats) dans les traces d'une société du plein emploi⁶. Seuls 9% des travailleurs français sont syndiqués (en Allemagne, 30%, au Danemark, 88%)⁷. Restent sans porte-voix reconnus les jeunes en quête d'entrée dans la vie professionnelle, les seniors au chômage, les consommateurs, en lesquels pourtant les politiques fondent tous leurs espoirs pour relancer l'économie. Loin de restreindre le rôle du syndicalisme, il s'agit d'améliorer la représentativité de la société française d'aujourd'hui, en ajoutant à la table des négociations les associations et ONG (dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la consommation, de l'action sociale,) qui disposent à la fois d'expertises dans leurs champs d'intervention et du capital confiance nécessaire pour animer des changements sociétaux.

Le secteur de l'économie sociale et les « entreprises associatives⁸ » font la preuve quotidiennement de leur efficacité, là où les politiques publiques ont obtenu des rendements médiocres et où le syndicalisme est absent : accès alimentaire, protection des consommateurs

⁴ Nicole Mastracci, présidente de la fédération nationale de la réinsertion sociale, Le Nouvel Observateur, 16 novembre 2006

⁵ Selon Maria Nowak, présidente de l'ADIE (intervention au Comité 21 le 24 novembre 2006), le micro-crédit peut répondre à un triple échec dont souffrent les quartiers :

-échec d'une urbanisation faite de cités dortoirs isolées, sans activités et sans locaux professionnels où installer des activités,

-échec d'intégration, car dans notre société française où l'on déclare que tous les gens sont égaux, on occulte les origines au lieu de reconnaître la diversité, et ce manque de reconnaissance est dévalorisant. L'absence d'emploi dans les zones urbaines sensibles et les discriminations contribuent d'ailleurs à aggraver ce déficit d'intégration,

-échec de l'insertion, une question que l'on ne pourra pas éviter de traiter : maintenir les gens dans le cadre asocial de l'assistantat comme on le fait aujourd'hui est une grave dérive.

⁷ Observatoire Européen des relations industrielles, 2002

contre les abus des « oligopoles », préservation de la nature, cette partie prenante silencieuse⁹. Certaines d'entre elles, telles que France Nature Environnement passent au stade du procès quand l'Etat ne réussit pas à la faire appliquer... Dans le domaine social, elles allient l'efficacité de leurs services et le respect de la dignité humaine, c'est le cas par exemple des épiceries sociales, en plein essor en France.

Il s'agit aussi d'élargir les thèmes traditionnels de la négociation aux besoins et aux aspirations de justice sociale des nouvelles générations : réduction des écarts de revenus, substitution de l'assistanat par l'accès à la compétence professionnelle et à l'emploi, accès au logement, accès à une alimentation saine, équité des échanges commerciaux, transparence des risques industriels et professionnels...

- **Pour une vérité des risques et des coûts !**

En 1981, lors de la catastrophe de Tchernobyl, les technocrates rassurent la population française : le nuage toxique se serait poliment dissipé avant d'atteindre nos frontières. Il s'agit surtout de désamorcer les résistances au nucléaire, qui se renforcent et s'organisent. Mensonge ou incompetence, ou les deux entremêlés dans le maquis administratif ? L'Etat attendra une quinzaine d'années avant de reconnaître publiquement « l'erreur ». Selon Bettina Laville, Conseiller d'Etat, présidente d'honneur du Comité 21, « les modes de production et de consommation.../...ont été adoptés dans l'enthousiasme des Trente Glorieuses sans que leurs différentes composantes aient été examinées à la lumière de la prévention, de la précaution ou même parfois de l'objectivité scientifique¹⁰ ».

Même quand l'industrie est meurtrière, le soutien public à l'industrie ne se dément pas. L'Etat fait preuve dans les situations de crise d'un talent sans réserve pour le secret ou la propagande. On maintient des industries à risque pour préserver des secteurs logiquement voués à la disparition. Pendant des décennies, l'Etat défendra l'industrie de l'amiante, bombe à retardement pour des milliers d'ouvriers, contre les alertes répétées (et ignorées des médias) des pneumologues et cancérologues. Dans les années soixante, un Comité permanent amiante¹¹ défend les intérêts des industriels, sous couvert de l'Institut national de recherche et de sécurité, regroupant le patronat et les syndicats chargés de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ! Pendant ces longues années, les ouvriers restent exposés et le nombre des victimes explose. L'industrie de l'amiante cherche aujourd'hui à banaliser les faits et à minimiser les indemnités. Selon Marcel Goldberg, directeur de recherche à l'Inserm, l'amiante devrait causer la mort de 100 000 personnes d'ici 2025¹².

Autre bombe à retardement : les maladies professionnelles des agriculteurs dues à l'exposition longue aux pesticides. Le lien entre les activités agricoles et le sur-risque de cancers ou la maladie de Parkinson est avéré ; des soupçons pèsent fortement sur le rôle de l'exposition aux pesticides dans la baisse de la fertilité. En mai 2006, le tribunal de la Sécurité sociale de Bourges a reconnu pour la première fois comme maladie professionnelle la maladie de Parkinson d'un ancien salarié d'une exploitation agricole¹³.

Si l'Etat se refuse à « inquiéter » les Français, c'est-à-dire à pratiquer une politique de vérité, il fausse aussi le jeu du marché en accordant ses subventions aux secteurs dominants et aux concentrations industrielles et syndicales, y compris quand les dangers sanitaires et

⁹ Liste non exhaustive : Association pour le droit à l'initiative économique, Groupe SOS, Emmaüs, Fondation Abbé Pierre, Les Restos du Cœur, Secours catholique, Croix-Rouge, Solidarité Laïque, AIDES, La Voix de l'Enfant, CLCV, UFC Que Choisir, Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement, Les Amis de la Terre, WWF... mais aussi de multiples réseaux régionaux, tels que Cohérence pour un développement durable en Bretagne

¹⁰ La machine ronde : la planète, le peuple et le politique, Editions Autrement, 2002

¹¹ , animé par Marcel Vallat, ancien membre du cabinet de Charles Tillon, alors ministre de l'Air

¹² Le Monde 2, 2 décembre 2006

¹³ Le Monde, 19 octobre 2006

environnementaux sont avérés. C'est le cas de l'agriculture intensive ou du transport routier. Selon une étude du WWF, sans subventions agricoles, celui de la pomme de terre intensive 4 euros (contre 1 euro aujourd'hui)le kg de pomme de terre bio coûterait 1,3 euro (son prix actuel) ! En dépit de déclarations intempestives des gouvernements, la protection de l'environnement ou de la santé ne pèse rien face aux lobbies. Or, contrairement aux années glorieuses de l'après-guerre où régnaient l'appétit et l'insouciance, les Français s'interrogent et s'informent. Ils le font auprès du secteur associatif, le seul représentant social auxquels ils accordent une confiance sans réserve.

L'actualité démontre chaque jour la nécessité d'instaurer « un contrôle éthique **par** l'instance politique, ce qui suppose un contrôle éthique **sur** l'instance politique », selon les termes d'Edgar Morin¹⁴. Les crises sanitaires et environnementales se succèdent : le sang contaminé, la vache folle, les dioxines, les invasions chimiques, les marées noires, AZF... et l'histoire se répète : déni de l'Etat et des industriels, inertie des administrations dans le traitement des dossiers, guerre d'usure des assureurs, batailles opiniâtres des victimes et des associations pour recouvrer les indemnités... Et on soupçonne les Français de peurs irrationnelles, on les accuse de frilosité face aux ruptures scientifiques ! Les citoyens hésitent effectivement à faire des sauts technologiques dans l'inconnu ou à prendre des options de long terme, dans un Etat qui fait défaut sur la transparence des risques, sur l'encadrement éthique, parfois même sur le simple respect de lois universelles de la nature (en autorisant par exemple l'alimentation des herbivores aux farines animales !).

Voilà un chantier d'envergure pour l'Etat et ses représentants : restaurer le devoir moral de protéger la santé des citoyens (ou tout le moins de ne pas attenter à leur vie, mission qu'on peut légitimement attendre de la puissance publique) et apprendre à dire la vérité. D'autant que les scandales répétés ont aiguisé l'inquiétude des Français et que ceux-ci disposent avec les associations (plus qu'avec les élites intellectuelles) de sources de réflexion et d'information indépendantes, diversifiées et de plus en plus fiables.

- **Pour une démocratie cognitive**

Le contexte a conduit les Français à la défiance vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques et vis-à-vis de l'exercice traditionnel de la démocratie. Ils ne l'abandonnent pas mais empruntent des voies jugées plus efficaces.

Les calendriers électoraux sont loin de suffire aux attentes de citoyens qui veulent accéder à l'information, comprendre les choix qui leur sont proposés, mais aussi être en mesure d'y participer et de les évaluer, sous des formes autrement plus actives et diverses que le soutien inconditionnel aux partis ou aux élus. Seul 1% de la population française est adhérent d'un parti. Et encore, au sein de ce centième, c'est une petite minorité qui dispose d'une participation effective à la prise de décisions¹⁵. Le monde politique a adopté les bonnes recettes du marketing publicitaire : slogans et promesses, prêt à consommer et tout jetable ! Fatigués d'attendre les résultats hypothétiques d'engagements répétés, souvent perçus comme porte-voix d'ambitions personnelles, les Français reprennent peu à peu la main sur leur avenir et inventent leurs propres formules. Ignorées des élites et des médias, ces réponses se construisent au sein d'une France souterraine, sous l'impulsion des associations, des quartiers, des villes, et de plus en plus appuyées par le secteur privé, plus réactif que l'Etat aux mutations sociétales. Cette vitalité citoyenne déploie une énergie considérable pour pallier aux défaillances publiques dans le traitement de la pauvreté, de la discrimination, de la destruction de l'environnement ou des dégâts de l'hyperconsommation. Loin du repli sur soi ou de la passivité, cette attitude révèle la détermination des Français de s'engager dans la durée et ... d'obtenir des résultats concrets.

¹⁴ La méthode (volume 6) : Ethique- Edgar Morin, Le Seuil, 2004

¹⁵ <http://switzerland.indymedia.org>

Au niveau des territoires, les élus ont pris la mesure de cette nécessité d'enrichir le mandat électoral d'une nouvelle alliance avec le peuple. On en trouvera de nombreux exemples dans l'ouvrage. Il est d'ailleurs frappant de constater à quel point dans une France urbaine à 77%¹⁶, les medias ignorent les élus des métropoles et n'accordent la parole qu'aux représentants de l'Etat et aux caciques des partis¹⁷. L'image et la légitimité de l'action politique s'en trouvent sûrement affaiblies.

Cette alliance se fonde en premier lieu sur l'affirmation des droits des citoyens : droit à une information transparente, indépendante et accessible, hors des jargons technocratiques et technicistes ; droit par l'apprentissage à la maîtrise des différents scénarii sur lesquels arbitrer ; droit à la construction collective des choix qui structurent le présent et engagent l'avenir. Il implique aussi de reconnaître des compétences et des capacités d'intervention complémentaires à celles des élus et de partager les résultats quand ils sont au rendez-vous... Ce qui suppose une nouvelle architecture des pouvoirs, basée sur la confiance, sur la recherche d'efficacité et sur des contrats, définissant des objectifs concertés, datés et chiffrés et précisant le partage des responsabilités et des moyens d'intervention.

Impulsées par les premiers élus, ces alliances entre les collectivités, les entreprises, les chercheurs, les consommateurs, les associations, ont permis ces dernières années de construire des programmes ambitieux pour l'adéquation des compétences professionnelles, pour la maîtrise et la diversification énergétiques, pour la prévention des risques sanitaires et industriels, pour l'attractivité des territoires...

L'Etat s'essaie depuis quelques années à la pratique de la concertation. Le débat public sur l'énergie a fourni la preuve de son incurie dans ce domaine neuf de la démocratie. Car une concertation digne de ce nom s'appuie à la fois sur une conviction politique (la concertation renforce l'intelligence collective et l'efficacité des politiques publiques) et sur des compétences de médiation et d'arbitrage, qui vont à l'encontre du formatage traditionnel des élites. La concertation publique se résume donc la plupart du temps à rechercher « l'acceptabilité sociale », c'est-à-dire à organiser un simulacre de débat pour désamorcer les oppositions.

Cette démocratie est d'autant plus difficile à exercer que la répartition des pouvoirs devient quasiment illisible avec les phases successives de décentralisation. Logement, transports, solidarité, qui est responsable de quoi ? Le budget de dépenses des collectivités atteint aujourd'hui 180 milliards d'euros (celui de l'Etat 280)¹⁸. C'est dire les potentialités dont disposent aujourd'hui les pouvoirs locaux pour engager des mutations économiques et sociales ; c'est dire aussi la nécessité d'une coopération cohérente et efficace entre l'Etat et les collectivités, qui dépasse les compétitions ou les arrangements électoraux. « Le droit au logement opposable ne voit pas le jour, notamment parce qu'on ne saurait pas quelle collectivité désigner comme responsable. Dans un pays construit autour d'un Etat fort, les dysfonctionnements de la machine d'Etat sont plus graves qu'ailleurs », souligne Martin Hirsch, président d'Emmaüs France¹⁹. L'empilement législatif vient renforcer cette opacité de l'action publique (les lois ne s'actualisent pas mais s'accumulent) et requiert aujourd'hui une solide compétence juridique pour appliquer la Loi, de la part non seulement des Français, mais aussi des maires, des petites communes en particulier, nombreux faute de moyens à renoncer à l'exercice.

Il est un autre enjeu à prendre en charge pour asseoir ce renouveau de la démocratie : la modernisation des savoirs et des compétences, et ce à tous les stades de la vie. Dans un monde complexifié, dominé par le marché, mondialisé, interdépendant, multiculturel, les clés de la citoyenneté fournis par l'Education sont frappées d'obsolescence. L'économie y est interdite de séjour. Qu'on le veuille ou non, la publicité est entrée massivement dans la civilisation occidentale

¹⁶ Source : INSEE, http://www.insee.fr/fr/ffc/chifcle_fiche.asp?ref_id=NATTEF01205&tab_id=174

¹⁷ Malheureusement, ces mêmes élus locaux font souvent preuve d'allégeance à leur parti quand ils siègent au Parlement, alors qu'ils devraient insuffler cet esprit d'innovation au niveau national.

¹⁸ Jacques Marseille, historien, in « C'est dans l'air », France 5, 5 décembre 2006

¹⁹ « Sans grades » et élites face à face, Le Monde, 23 juillet 2006

avec un arsenal de techniques redoutablement efficaces²⁰. Il en est de même pour la télévision et les technologies de l'information. Qui forme les jeunes à maîtriser ces techniques ? Selon les termes du diplomate Stéphane Hessel²¹, « le système éducatif français ne comporte pas d'éducation à la citoyenneté, ni à la créativité. L'éducation reste axée sur la formation mathématico-littéraire et la bureaucratie du ministère ne favorise pas les évolutions ». Malgré le doublement des effectifs étudiants depuis 25 ans, les études supérieures dans notre pays concernent 37% d'une classe d'âge, contre 64% aux Etats-Unis et 51% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les citoyens doivent être formés à exercer pleinement leurs droits et leurs responsabilités, face au marché, face à la science, face aux arbitrages quotidiens et de long terme, collectifs et individuels. Mais selon Edgar Morin, « ceux-ci sont de plus en plus contraints à l'ignorance d'un savoir qui leur est incompréhensible parce qu'ésotérique. D'où la nécessité et la difficulté d'une démocratie cognitive »²².

Dans un monde en perpétuelle évolution économique et technologique, cet apprentissage doit se poursuivre tout au long de la vie. Dans son intervention à l'Assemblée Nationale sur les principes de l'instruction publique, le 2 avril 1792, Condorcet souligne que « l'instruction ne devrait pas abandonner les individus au moment où ils sortent des écoles ; elle devrait embrasser tous les âges ; il n'y en a aucun où il ne fut futile et possible d'apprendre, et que cette seconde instruction est d'autant plus nécessaire que celle de l'enfance a été resserrée dans des bornes plus étroites. Cette modernisation des compétences est indispensable au sein même de l'administration et des grands secteurs productifs. L'adaptation industrielle, urgente dans de nombreux secteurs, nécessite une organisation administrative moins rétive aux changements. Aujourd'hui 25 autorisations administratives sont nécessaires en moyenne pour lancer un projet éolien. Si on prend l'exemple du Plan Climat adopté par le Gouvernement en 2004, on aura beau distribuer des incitations fiscales pour les chauffe-eau solaires ou les pompes à chaleur, le développement des énergies propres s'appuiera aussi sur un réseau professionnel de maîtres d'œuvres et d'artisans formés à des techniques courantes dans les pays qui nous entourent »²³...

Education, formation professionnelle, apprentissage des élites à un exercice renouvelé du pouvoir, mais aussi innovation. En la matière d'innovation, la France est à la traîne dans les secteurs de haute intensité technologique, mais aussi dans les secteurs traditionnels. C'est vrai aussi pour l'enseignement supérieur et la recherche. La Chine nous devance désormais dans les dépenses mondiales de recherche.

- **Des principes actifs pour une France efficace : exemplarité, responsabilité, solidarité**

Selon un sondage réalisé par LH2 pour le Comité 21, les Français sont prêts à assumer leur responsabilité de citoyen et leur part dans les changements à entreprendre, sous réserve que l'Etat montre l'exemple et fasse respecter les réglementations²⁴.

Selon Alain Etchegoyen, dernier Commissaire au Plan, « l'Etat ne peut imposer aux autres ce qu'il ne s'imposerait pas à lui-même ». Or, cette exemplarité de l'Etat se fait attendre. Dans la lutte contre les changements climatiques, les décisions prises par les administrations publiques pour réduire les émissions de CO₂ provoquent la risée par rapport aux résultats obtenus dans le monde industriel ou les collectivités territoriales. On évoque l'inertie administrative et la verticalité de l'Etat qui ralentit les décisions. C'est peut-être tout simplement la détermination des dirigeants qui fait défaut. Autre exemple, avec 800 000 non-titulaires sur 5 millions de fonctionnaires, l'administration est le plus gros employeur de précaires, pourtant comptés dans

²⁰ La Suède fait par exemple partie des pays qui ont interdit les publicités pour les enfants de moins de seize ans.

²¹ Rapport du Sénat sur les technologies de l'information et l'éducation (1997)

²² La méthode (volume 6) : Ethique- Edgar Morin, Le Seuil, 2004

²⁴ « Agir ensemble ! » - Actes des 10 ans du Comité 21 - novembre 2005 - www.comite21.org

ses effectifs²⁵ et un bien mauvais payeur. Il met en péril de nombreux fournisseurs (PME, associations) avec des délais d'instruction et de paiement qui conduisent des structures à taille humaine à la disparition pure et simple.

Dans de nombreuses grandes entreprises, les licenciements et les délocalisations cohabitent avec l'explosion des salaires des dirigeants et des dividendes versés aux actionnaires. Quand le capitalisme financier exige des retours sur investissements de 15% par an, avec un rythme de croissance de 2 à 3%, les salaires et les emplois font office de variable d'ajustement. Les salaires et revenus divers des PDG peuvent atteindre jusqu'à 6000 fois le SMIC. Et les rentes individuelles ou capitalistiques sont d'autant moins acceptées dans un pays où la précarité touche toutes les catégories sociales et tous les âges.

La répartition des revenus entre l'actionnaire et le salarié, la rémunération des dirigeants ne peuvent se limiter à l'auto-régulation. Elles sont au nombre des débats auxquels la société tout entière doit participer, sous l'arbitrage de la puissance publique. C'est aussi le cas de l'accès aux biens essentiels. Si l'on prend l'exemple de l'énergie, l'envolée du prix du sans plomb a conduit à des bénéfiques records du secteur pétrolier : 12 milliards d'euros chez Total en 2005. L'entreprise a reversé en 5 ans quelque 3,2 milliards d'euros en dividendes et rachats d'actions²⁶. Introduite à 32 euros en novembre 2005, l'action d'EDF a atteint 53,50 euros au 6 décembre 2006, soit une progression de 72% en un an. EDF a engrangé 2,9 milliards de bénéfiques au premier semestre 2006. Pourquoi le client ne profiterait-il pas de la rente nucléaire et des retombées de l'investissement public dans l'atome civil ?²⁷ Certes, l'énergie française est la moins chère d'Europe et l'électricité doit entrer dans l'économie de marché, sous peine de fausser la concurrence. Mais « avec un prix du pétrole qui bat des records, des loyers qui suivent la tendance haussière de l'immobilier, des factures d'eau et de gaz qui ont crû respectivement de 3,2% et 3,5% par an en moyenne depuis 1998 »,²⁸ toute décision dans le domaine de la maîtrise de l'énergie en particulier doit être accompagnée de mesures de péréquation protégeant les catégories de population en dessous du seuil de pauvreté.

La dérive n'est pourtant pas inéluctable. Louis Gallois, en prenant la tête d'EADS, a choisi de s'en tenir à son salaire précédent (180 000 euros annuels) et a refusé celui de son prédécesseur (2,33 millions)²⁹. Certains responsables d'administrations recherchent à renforcer l'efficacité de leur action, y compris en passant par l'expérimentation. Le directeur de la Caisse d'assurances maladie de Créteil a ainsi instauré un système de solidarité permettant de fournir des fruits et légumes aux ménages les plus modestes, dans une administration qui privilégie pourtant la prise en charge du curatif au détriment du préventif.

Alors, comment passer de l'initiative isolée au contrat social ? Comment instaurer de nouvelles normes pour le progrès, non pas imposées réglementairement, mais construites sur la base d'une ambition partagée ? Comment « retricoter » les maillons de la chaîne : les Français, porteurs à la fois des demandes et des réponses sociales, les entreprises, moteurs incontournables de l'innovation et de la compétitivité et l'Etat, indispensable pour anticiper les évolutions, arbitrer entre le court et le long terme et réguler la distribution des richesses ? Comment rétablir la confiance dans l'Etat, quand tant de promesses sont restées lettre morte ? Comment investir collectivement dans l'avenir ?

- **Ecologie, emploi, innovation : le tiers gagnant**

²⁵ Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral de la CGT en charge des questions économiques, Enjeux, octobre 2006

²⁶ Enjeux, octobre 2006

²⁷ Le Monde, 7 décembre 2006

²⁸ Le Monde, 29 mars 2005

²⁹ Enjeux, octobre 2006

L'écologie offre un capital exceptionnel de mobilisation collective, à investir de toute urgence ! Elle introduit l'engagement dans le long terme, dans une société où le présent est perpétuel. Elle interroge les relations entre l'homme et la nature, après des siècles de domination sans partage. Elle privilégie la solidarité à l'agressivité. Elle donne sens à la responsabilité, individuelle et collective. L'opiniâtreté salutaire de Nicolas Hulot, le succès de son Pacte écologique auprès des Français, la réussite des campagnes menées ces dernières années par sa Fondation pour la Nature et l'Homme (le Défi pour la Terre) ou par le WWF (Du jetable au durable), la représentativité de France Nature Environnement (300 000 adhérents) démontrent que l'écologie est une force de rassemblement et de mutation des Français, quand elle est libérée de l'emprise politicienne et propose une vision humaniste de l'action collective.

Cet investissement écologique est impératif avec l'urgence climatique. Il devient rentable avec l'entrée sur le marché des permis d'émissions de CO₂ et le renchérissement du prix de l'énergie et des matières premières. Il prend une valeur ajoutée considérable, avec un gisement d'emplois à portée de main ! Le recyclage a ouvert la voie d'une économie à la fois moins agressive pour l'environnement et créatrice d'emplois. Pour 100 tonnes de déchets, le recyclage crée 250 emplois, l'incinération de 20 à 40 emplois, la mise en décharge, 10 emplois.³⁰ Dans le secteur de l'énergie, d'après une étude réalisée en Allemagne, pour une production de 200 MW, une centrale thermique crée 50 emplois, les énergies renouvelables en créent 1000. Selon Corinne Lepage, 250 000 emplois peuvent être créés d'ici 2010 dans le seul secteur des énergies renouvelables³¹. La France a crucialement besoin de générer des filières d'activités nouvelles, avec des perspectives d'emplois pérennes, à tous niveaux de qualification. Il offre aux jeunes en quête d'emplois des perspectives d'intégration professionnelle. Ouvrons d'urgence l'accès à ces filières !

Le secteur du bâtiment aurait par exemple tout à gagner à moderniser ses compétences. « Avec plus de 430 000 mises en chantier prévues en 2006, les chiffres du logement atteignent leur meilleur score depuis vingt-cinq ans. Vinci Construction prévoit 10 000 CDI en 2006 et 12 000 en 2007. Mais trois entreprises sur quatre connaissent des difficultés de recruter et de fidéliser, dans un secteur plombé par l'image d'un métier pénible et mal payé¹ ». Là encore, le progrès consiste à sortir de schémas d'un autre temps et à proposer une vision renouvelée d'un secteur qui intègre des enjeux nouveaux de performance énergétique et d'innocuité des matériaux et des procédés. Pourquoi ne pas en faire un atout de poids auprès des jeunes avec des formations et des parcours professionnels axés sur la protection de l'environnement, l'esthétique urbaine, l'accessibilité sociale au logement économe en énergie...

Bien sûr, le soutien à l'emploi ne relève pas de la responsabilité du monde économique. Et c'est précisément à ces frontières de l'économie de marché que l'Etat doit intervenir, en soutenant le double bénéfique environnemental et social des mutations à engager par nombre de secteurs d'activités et en contribuant ainsi à réduire les inégalités d'accès à une consommation responsable. Relisons avec détermination les interventions publiques sous ce double éclairage. Pour prendre l'exemple de l'agriculture biologique, l'effort consenti actuellement par l'Etat pour la conversion des agriculteurs s'élève à ...2 000 euros par an ! Quelle timidité en regard des bénéfices pour la restauration de la biodiversité, pour la qualité des eaux et du sol, pour la réduction des risques d'inondations, pour la santé des Français, pour le respect du travail des paysans... Les Français ont largement devancé l'Etat dans cette prise de conscience ! On peut le regretter dans ce pays de grande tradition agricole, 50% de la consommation de produits biologiques sont importés, résultat d'une politique acharnée pour le maintien de l'agriculture agro-chimique. La Charte de l'Environnement doit maintenant être mise à l'épreuve des choix de société. De la fourche à la fourchette, choisissons le respect des hommes et de la nature.

³⁰ Valeurs vertes, février 2006, numéro spécial, les 11^{ème} Entretiens Ecologiques du Sénat. Dimitri Giotakos, membre du cabinet du commissaire européen à l'environnement Stavros Dimas

³¹ Pour un New Deal écologique, sous la direction de Corinne Lepage, Editions @telier de presse, 2006

Selon Patrick Viveret, « il nous reste peu de temps, probablement à peine un demi-siècle, pour faire en sorte que notre famille humaine évite la sortie de route en raison de désastres écologiques, de risques d'autodestruction, voire de mutations génétiques incontrôlées ». Alors, mettons en œuvre des « stratégies coopératives et non guerrières et un changement radical de mode de développement, plaçant l'humanité au cœur de sa perspective³² ».

La France dispose des forces vives nécessaires pour ces stratégies coopératives. Il lui revient désormais de les impulser et de les accompagner, pour assumer pleinement les missions d'un Etat du 21^e siècle.

Anne-Marie Sacquet
Directrice générale du Comité 21

³² Patrick Viveret – « Pourquoi ça ne va plus plus mal ? Fayard, 2005.